



# Aide-mémoire pour le déménagement

## Préparatifs

- Résilier le bail à loyer en observant le délai de congé, rechercher éventuellement un nouveau locataire.
- Signer le nouveau bail à loyer, fixer la date d'emménagement et la noter dans son agenda.
- Convenir de la date de remise des clés de l'ancien appartement avec la gérance.
- Mandater une société de nettoyage et un déménageur, déterminer le coût ainsi que la date du déménagement et du nettoyage (de préférence avec garantie) et demander une confirmation.
- Informer Sinergy, fixer la date de relevé des compteurs (au moins trois jours ouvrables avant la date souhaitée).
- Si nécessaire, fixer la date et les coûts pour l'installation/le démontage des appareils et installations avec un électricien/technicien.
- Prévoir éventuellement de l'aide pour le jour du déménagement.
- Prévoir suffisamment d'emballages pour le déménagement.
- Prévoir suffisamment de temps pour ranger le contenu des réduits, débarras, garages, etc. Emballer d'ores et déjà les objets qui ne sont plus utilisés dans des cartons et noter ce qu'il y a dedans.
- Examiner et trier l'ensemble des objets, du mobilier, etc. Eliminer les meubles et les appareils qui sont en mauvais état (notamment ceux qui sont «gourmands en électricité»).
- Signaler les dégâts au niveau de l'objet loué à l'assurance/la gérance, et les faire réparer le cas échéant.
- Commander les nouveaux meubles, rideaux, lampes et tapis.
- Préparer le plan d'agencement du mobilier pour le lieu d'emménagement.
- Convenir avec l'employeur d'un congé pour le déménagement.

## Débarrasser et éliminer

- Préparer le verre, l'aluminium, le métal et le papier pour l'enlèvement.
- Se débarrasser des habits et des chaussures lors du prochain enlèvement ou dans un conteneur public.
- Ramener les batteries, les produits chimiques, les médicaments, les lampes et autres éclairages ainsi que les ampoules économiques aux points de vente.
- Déposer les objets en bon état à la brocante de l'Armée du Salut ou auprès d'une association reconnue d'utilité publique/La Glaneuse

## Une semaine avant le déménagement

- Réserver une place de stationnement pour le véhicule de déménagement (Police municipale).
- Finir les provisions.
- Rendre les objets empruntés (livres, jeux, DVD).
- Démonter et emballer le mobilier et les objets qui ne sont plus utilisés et noter ce qu'il y a dans les cartons. Placer les objets lourds au fond et veiller à ne pas surcharger les cartons.
- Mastiquer les trous de vis et de clous, en veillant à la teinte!
- Aller chercher les objets confiés en réparation.
- Modifier les ordres de virement permanents pour les objets loués.



## Le jour du déménagement

### Ancienne adresse

- Disposer des protections sur les sols délicats.
- Transporter les objets fragiles et dangereux dans son propre véhicule.
- Signaler aux déménageurs tout problème spécifique et donner des consignes.
- Démontez les appareils et installations techniques.
- Ne pas oublier de débarrasser les réduits, les débarras, les garages, etc.

### Nouvelle adresse

- Avant d'emménager, relever les dégâts éventuels dans chaque pièce.
- Disposer des protections sur les sols délicats.
- Afficher le plan d'agencement du mobilier dans chaque pièce.
- Installer les appareils et équipements techniques.
- Signaler immédiatement tous dégâts causés aux effets déménagés à l'entreprise de déménagement.

## Divers

### Délivrance de l'objet loué

- Nettoyer à fond l'ensemble des pièces, réduits et garages.
- Vider la boîte aux lettres et enlever les plaques portant son nom.
- Vérifier dans toutes les pièces et armoires que rien n'a été oublié.
- Demander le décompte final de chauffage au bailleur.
- Convenir de la date de restitution de la caution avec le bailleur.

### A la nouvelle adresse

- Fixer les plaques portant son nom sur la boîte aux lettres et au niveau de la sonnette.
- Contrôler les raccordements du téléphone, de la TV et de la radio.
- Signaler par écrit au bailleur (en recommandé) tout défaut au niveau de l'objet loué dans les 14 jours suivant le début du bail.
- Contrôler l'assurance, la modifier le cas échéant.
- Organiser le cas échéant une crémaillère (connaissances, voisins).

### Annonce de départ / d'arrivée

- Téléphone, Billag, transfert du courrier.
- Permis de circulation, permis de conduire: annoncer sous 14 jours.
- Département de la population (Contrôle des habitants): reprendre les documents officiels (cela vaut pour le Service pour les Suisses et le Service pour les étrangers).
- Ecole/jardin d'enfants: annoncer le départ des enfants à l'autorité compétente
- et annoncer leur arrivée au nouveau lieu de domicile.

### Changement d'adresse

- Banques, PostFinance
- Employeur
- Caisse de compensation AVS
- Caisse-maladie, assurances
- Journaux, revues
- Écoles, associations, clubs
- Amis, connaissances
- Annuaire téléphonique